



RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

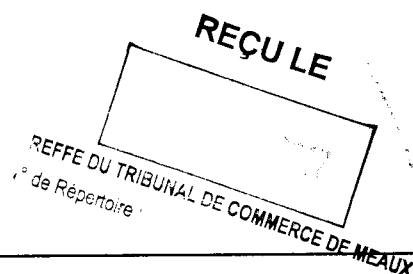
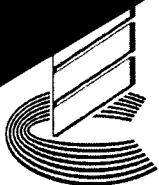
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01908
Numéro SIREN : 798 158 556
Nom ou dénomination : 7 GRAFIC

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 7812



DOSSIER D'ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIERE

7 GRAFIC - FPIS

Réalisation plan sécurité

16 allée des Rousselets
77400 THORIGNY-SUR-MARNE

Société anonyme par actions si
Siret : 79815855600026

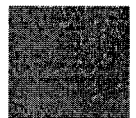
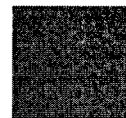
Exercice du
01 janvier 2016
au
31 décembre 2016

BIC Simplifié

IS (2065)

Signature
Cabinet Courtois Jean-Claude
Expert-Comptable

Bilan



ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 060	227	1 833	
Immobilisations corporelles	44 286	3 982	40 304	3 786
Immobilisations financières	800		800	800
ACTIF IMMOBILISÉ	47 146	4 209	42 937	4 586

Stocks de mat. premières et approv.	5 516		5 516	5 365
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.	79 756	2 435	77 321	81 234
Créances clients et comptes rattachés	5 193		5 193	286
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement	57 389		57 389	22 744
Disponibilité	347		347	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	148 202	2 435	145 767	109 628

TOTAL GÉNÉRAL	195 347	6 644	188 703	114 214
----------------------	----------------	--------------	----------------	----------------

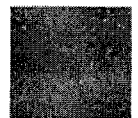
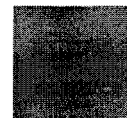
PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	1 000	981
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	72 339	18 648
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	53 606	53 710
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	136 946	83 339

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées	22 680	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 547	9 722
Autres dettes	19 531	21 152
Produits constatés d'avance		
DETTES	51 758	30 875

TOTAL GÉNÉRAL	188 703	114 214
----------------------	----------------	----------------

Compte de Résultat



Compte de Résultat Simplifié

TRAFFIC - FPIS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 09/05/17
Tenue de compte EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises		238 981	192 117
Production vendue de biens			
Production vendue de services		26 637	3 500
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		3 067	2 736
PRODUIT D'EXPLOITATION		268 685	198 353

Achat de marchandises [y compris droits de douane]	53 838	37 832
Variation de stock de marchandises	(151)	1 089
Achats de matières premières et approvisionnements		
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]		
Autres charges externes	40 378	25 019
Impôts, taxes et versements assimilés	2 157	1 084
Rémunérations du personnel	70 345	45 412
Charges sociales	28 037	18 454
Dotations aux amortissements	2 933	749
Dotations aux provisions	2 435	
Autres charges		7
CHARGES D'EXPLOITATION	199 973	129 646

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	68 712	68 707
--------------------------------	---------------	---------------

Produits financiers	14	
Produits exceptionnels		
Charges financières	41	
Charges exceptionnelles	90	
Impôts sur les bénéfices	14 989	14 997

BÉNÉFICE OU PERTE	53 606	53 710
--------------------------	---------------	---------------

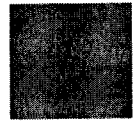
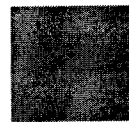
RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	1 311	
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	14 989	
Réintégrations diverses	90	
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		4 062

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	65 934
---	---------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	65 934
---	---------------

Annexe



L'exercice clôturé au	31/12/2016
présente un montant total du bilan de	188 703 €
et dégage un résultat de	53 606 €
pour un chiffre d'affaires de	265 618 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Importance relative
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
 - du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- ont été mises en application ; le cas échéant, en appliquant les mesures de simplification visant les petites entreprises.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode << premier entré-premier sorti >>.

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations - Amortissements

GRAPHIC - FPIS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 09/05/17
Tenue de compte EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		2 060		2 060
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	873	35 640		36 513
Inst. générales, agencements et divers		1 380		1 380
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	4 189	2 204		6 393
Immobilisations financières	800			800

TOTAL GÉNÉRAL	5 862	41 284		47 146
----------------------	--------------	---------------	--	---------------

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles		227		227
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	317	1 668		1 985
Inst. générales, agencements et divers		0		0
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	959	1 037		1 996

TOTAL GÉNÉRAL	1 276	2 933		4 209
----------------------	--------------	--------------	--	--------------

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

7 GRAFIC - FPIS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 09/05/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
--------------------------------------	--	--	--	--

Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés		2 435		2 435
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		2 435		2 435

TOTAL GÉNÉRAL		2 435		2 435
----------------------	--	--------------	--	--------------

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	800		800
TOTAL de l'actif immobilisé :	800		800
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 922		2 922
Autres créances clients	76 834	76 834	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	4 069	4 069	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 017	1 017	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	106	106	
TOTAL de l'actif circulant :	84 949	82 027	2 922
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	347	347	

TOTAL GÉNÉRAL	86 096	82 374	3 722
----------------------	---------------	---------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	22 680		22 680	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 547	9 547		
Personnel et comptes rattachés	4 584	4 584		
Sécurité sociale et autres organismes	14 061	14 061		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	750	750		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	136	136		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	51 758	29 078	22 680	
----------------------	---------------	---------------	---------------	--

Charges à Payer

7 GRAFIC - FPIS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 09/05/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213
Dettes fiscales et sociales	7 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	136
TOTAL	7 665

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	347	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	347	

Composition du Capital Social

7 GRAFIC - FPIS

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 09/05/17
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	10

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	22 680
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	22 680

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

7 GRAFIC - FPIS

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 09/05/17

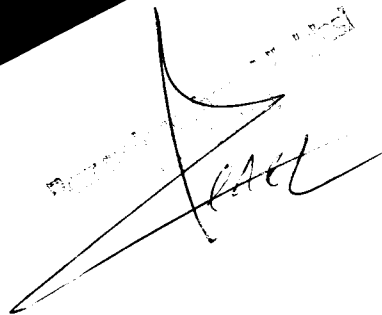
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises	5 516	5 365	151	
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	5 516	5 365	151	

Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		
---	-----------------	--	--



7 GRAFIC
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 allée des Rousselets - BP 215
77400 THORIGNY SUR MARNE
798 158 556 RCS MEAUX

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois juin, à 09 heures,

Tous les associés de la société 7 GRAFIC se sont réunis en assemblée générale annuelle au siège social, sur convocation du président, en application de l'article 29 des statuts.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- la société FAST HOLDING, associée
dont le siège social est 60 rue Edouard Henriot à Champs sur Marne (77420)
Représentée par M. Robert PEREZ, président
Titulaire de..... 200 actions
 - Monsieur Frédéric PEREZ, président associé
demeurant 10 allée de la Pommeraie à Thorigny sur Marne (77400)
Titulaire de..... 800 actions
- Soit total des actions présentes..... 1 000 actions

M. Frédéric PEREZ préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions émises par la société.

Le président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ✓ la feuille de présence à l'assemblée,
- ✓ le bilan, compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- ✓ les rapports du président,
- ✓ le texte des projets de résolutions proposées par le président à l'assemblée.

Puis le président déclare que ses rapports, le texte des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- > **Ratification du mode de convocation,**
- > **Rapport de gestion du président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;**
- > **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au président ;**
- > **Affectation du résultat ;**
- > **Rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ; approbation de ces conventions.**

Puis le président donne lecture de ses rapports et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

La collectivité des associées déclare ratifier expressément et sans réserve le mode de convocation utilisé par la présidente pour la présente assemblée générale ordinaire et, en conséquence, renonce à se prévaloir des nullités pouvant découler du mode choisi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39.4. du code général des impôts, qui s'élèvent à 1 311 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 53 606,44 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau antérieur 72 339,33 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice 53 606,44 euros

AFFECTATION

- Au report à nouveau..... 53 606,44 euros

L'assemblée générale prend acte, dans le cadre de la présente approbation des comptes portant sur le troisième exercice social, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des deux précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et la convention qui y est mentionnée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à 09 heures 35.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Frédéric PEREZ
Président

